

## Nouvelles perspectives en sciences sociales



### Avant-propos

## Catégories socioprofessionnelles, mobilité sociale et professionnelle

Monique Dalud-Vincent and Josette Debroux

Volume 17, Number 1, November 2021

Sur le thème : catégories socioprofessionnelles, mobilité sociale et professionnelle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1086014ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1086014ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dalud-Vincent, M. & Debroux, J. (2021). Avant-propos : catégories socioprofessionnelles, mobilité sociale et professionnelle. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(1), 13–18. <https://doi.org/10.7202/1086014ar>

Tous droits réservés © Prise de parole, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Avant-propos

### Catégories socioprofessionnelles, mobilité sociale et professionnelle

**MONIQUE DALUD-VINCENT**

**ET JOSETTE DEBROUX**

Université Lyon 2, Centre Max Weber, France

**E**n sciences sociales, très souvent, et parfois de façon quasiment naturelle, les travaux et publications prennent appui sur un ensemble de catégories, en particulier (mais pas uniquement) lorsqu'il s'agit d'enquêtes quantitatives. Parmi ces catégories, on trouve la catégorie socioprofessionnelle.

La construction, l'évolution et l'usage de cette « variable » ont déjà fait l'objet de nombreuses publications et critiques<sup>1</sup>.

Dans le contexte plus récent, on peut dégager plusieurs tendances avec, d'un côté, un usage moins fréquent des catégories socioprofessionnelles, notamment par les instances qui ont

---

<sup>1</sup> Pour la France, voir, par exemple, Thomas Amossé, *Rénovation de la PCS 2018-2019. Propositions du Groupe de travail du Cnis*, Document provisoire présenté lors de la réunion de la Commission Emploi Revenu, 12 avril 2019, [https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/01/DPR\\_2019\\_1re-reunion\\_ComEmploi\\_R%C3%A9novation-PCS-2018-2019\\_Note-d%C3%A9tail%C3%A9e.pdf](https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/01/DPR_2019_1re-reunion_ComEmploi_R%C3%A9novation-PCS-2018-2019_Note-d%C3%A9tail%C3%A9e.pdf).

participé activement à leur construction<sup>2</sup>, et, de l'autre côté, des projets de construction d'une nomenclature européenne<sup>3</sup>, voire mondiale, qui permettraient des comparaisons à des échelles beaucoup plus vastes et variées<sup>4</sup>.

Les travaux portant sur la mobilité professionnelle, et plus largement sur la mobilité sociale, ne peuvent que difficilement s'extraire des débats autour des (més)usages et des limites de cette nomenclature s'agissant, en particulier, d'étudier (quantitativement) des évolutions dans le temps (entre différentes enquêtes, entre deux générations, entre deux dates dans la carrière d'un individu) ou des variations dans l'espace (d'un pays à l'autre), voire de comparer certaines sous-populations (hommes et femmes, jeunes et plus âgé.e.s, etc.) ou encore d'étudier et de comparer la mobilité dite objective et la mobilité dite subjective. Dans ce cadre, les présupposés utilisés (par exemple l'aspect hiérarchisé ou non de la nomenclature des professions, l'utilisation à un niveau agrégé ou détaillé de la nomenclature, la comparabilité entre deux nomenclatures, etc.) et les méthodes statistiques et mathématiques employées (analyse par régression, mesure de la fluidité sociale, etc.) peuvent être discutés dans la mesure où ils ont un impact direct sur les résultats et leurs interprétations<sup>5</sup>. Ils peuvent faire l'objet de déconstructions et reconstructions, induisant de nouveaux questionnements et/ou

<sup>2</sup> Emmanuel Pierru et Alexis Spire, « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, vol. 58, n° 3, 2008, p. 457-481.

<sup>3</sup> Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire, *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2017.

<sup>4</sup> Delphine Rémillon, Marianne Kempeneers et Éva Lelièvre, « Les défis d'une nomenclature commune des professions pour l'étude de la mobilité intergénérationnelle en France et au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 47, n° 1, 2018, p. 25-48.

<sup>5</sup> François Cédo et Alberto Lopez, *Codifier la PCS à quatre chiffres : une ambition raisonnable ? Analyse d'un flou statistique sur la relation formation-emploi*, Marseille, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 2003, <https://www.cereq.fr/sites/default/files/2018-09/38047d92d3e272a67d74bfe9b0ac62cb.pdf> ; Dominique Merllié et Jean Prévot, *La mobilité sociale*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1991.

de nouvelles approches méthodologiques amenant à de nouveaux résultats<sup>6</sup>.

D'autres questions peuvent être abordées notamment lorsqu'il s'agit d'approches plus qualitatives de la mobilité sociale. En effet, le changement d'échelle ne fait pas disparaître la question de la construction des catégories et de leurs usages. Ainsi, l'évaluation du déplacement social et la qualification de son orientation à l'échelle individuelle interrogent l'approche statistique de la mobilité, ses grilles d'analyse<sup>7</sup>. Nombre de travaux portant sur différentes professions attestent de la valeur heuristique de l'articulation entre analyses statistique et ethnographique<sup>8</sup>. Cependant, les catégories construites par l'enquête ethnographique n'étant pas de même « nature » que celles produites par l'enquête statistique, elles renvoient, en effet, à un mode de raisonnement différent, leur combinaison suppose des précautions particulières<sup>9</sup>.

Les articles sélectionnés dans ce numéro accordent une place centrale à la problématique de la « mobilité sociale » qu'il s'agisse des effets de sa construction statistique sur la mobilité « observée », des liens entre « mobilité objective » et « mobilité subjective » et des méthodes pour l'appréhender.

Les deux premiers articles mobilisent l'enquête *Formation et Qualification Professionnelle de 2014/2015* réalisée en France. L'article de Monique Dalud-Vincent montre que la « quantité » et le sens de la mobilité sociale dépendent des regroupements en classes des catégories socioprofessionnelles et des conceptions de la mobilité qui les sous-tendent. Il met également en évidence

<sup>6</sup> Daniel Bertaux, « Mobilité sociale : l'alternative », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 2, 1993, p. 211-222 ; Maurizio Gribaudi et Alain Blum, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales. Économie, sociétés, civilisation*, vol. 45, n° 6, 1990, p. 1365-1402.

<sup>7</sup> Bernard Lahire, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2004.

<sup>8</sup> Christelle Avril, *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, coll. « Corps santé société », 2014 ; Lise Bernard, *La précarité en col blanc. Une enquête sur les agents immobiliers*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2017.

<sup>9</sup> Florence Weber, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête* n° 1, 1995, p. 153-165.

les écarts entre « mobilité objective » (nommée plus précisément « mobilité selon le sociologue ») et « mobilité subjective » (d'après le jugement des enquêté.e.s sur leur mobilité) selon la conception de la « mobilité objective » mobilisée.

Dans l'article suivant, Monique Dalud-Vincent, Alexandre Vayer et Marie-Carmen Garcia observent un lien entre la mobilité subjective, le type de configurations familiales (« jamais en couple » vs « marié.e.s avec enfant ») et le genre. Les femmes « mariées avec enfant » sont statistiquement plus pessimistes que les hommes « mariés avec enfant ». Elles semblent intégrer dans leur jugement leur moindre progression professionnelle s'expliquant elle-même par une plus forte implication des femmes dans la vie domestique. Les femmes cadres ayant « fait famille » font toutefois exception dans la mesure où, par exemple, elles peuvent plus facilement externaliser le travail domestique.

À partir d'un matériau qualitatif, les deux articles suivants interrogent de manière plus frontale les ressorts de la mobilité subjective rappelant qu'elle n'est pas toujours cohérente avec la « mobilité objective »<sup>10</sup>. L'introduction de la subjectivité implique « une vision multidimensionnelle du statut social<sup>11</sup> » s'inscrivant dans le temps biographique.

Antoine Dain s'intéresse à la mobilité de membres de la catégorie des Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (CPIS) ou d'individus très diplômés (bac +5) vers des métiers artisanaux au recrutement social populaire qui ne perçoivent pas leur trajectoire « objectivement descendante » comme telle. À partir de cet exemple de trajectoires « atypiques », il interroge le lien entre mobilité professionnelle et mobilité sociale, mettant en évidence « certaines logiques de requalification subjective des métiers artisanaux, l'émergence de nouveaux rapports à la mobilité professionnelle ainsi que l'articulation des catégories socioprofessionnelles avec des registres alternatifs de classement ».

<sup>10</sup> Dominique Merllié, « Comment confronter mobilité “subjective” et mobilité “objective” ? », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 474-486.

<sup>11</sup> Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, vol. 56, n° 6, 2001, p. 921.

Maxime Lemaître questionne les rapports subjectifs entretenus par les familles migrantes à leur déplacement social en reconstruisant leur parcours migratoire de manière multidimensionnelle. À partir de l'exemple de trois familles migrantes, inégalement dotées et inégalement situées dans leur pays d'origine respectif, l'article montre que leur « projet migratoire » résulte de dispositions à migrer construites au cours de la socialisation primaire et de la socialisation secondaire, des capitaux et ressources disponibles.

Au cours du « processus migratoire », les dispositions et en particulier les aspirations sociales sont retravaillées, les capitaux et ressources recomposés, ce qui modifie le rapport subjectif des familles à leur mobilité.

S'intéressant non seulement au parcours professionnel de ces familles mais aussi à leur trajectoire résidentielle, l'article met en évidence ce que le rapport subjectif à la mobilité de ces familles doit à l'interaction entre ces deux dimensions de la mobilité.

## Bibliographie

- Amossé, Thomas, *Rénovation de la PCS 2018-2019. Propositions du Groupe de travail du Cnis*, Document provisoire présenté lors de la réunion de la Commission Emploi Revenu, 12 avril 2019, [https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/01/DPR\\_2019\\_1re-reunion\\_ComEmploi\\_R%C3%A9novation-PCS-2018-2019\\_Note-d%C3%A9tail%C3%A9e.pdf](https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/01/DPR_2019_1re-reunion_ComEmploi_R%C3%A9novation-PCS-2018-2019_Note-d%C3%A9tail%C3%A9e.pdf).
- Attias-Donfut, Claudine et François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, vol. 56, n° 6, 2001, p. 919-958.
- Avril, Christelle, *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, coll. « Corps santé société », 2014.
- Bernard, Lise, *La précarité en col blanc. Une enquête sur les agents immobiliers*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2017.
- Bertaux, Daniel, « Mobilité sociale : l'alternative », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 2, 1993, p. 211-222.

- Cédo, Françoise et Alberto Lopez, *Codifier la PCS à quatre chiffres : une ambition raisonnable ? Analyse d'un flou statistique sur la relation formation-emploi*, Marseille, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 2003, <https://www.cereq.fr/sites/default/files/2018-09/38047d92d3e272a67d74bfe9b0ac62cb.pdf>.
- Gribaudo, Maurizio et Alain Blum, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales. Économie, sociétés, civilisation*, vol. 45, n° 6, 1990, p. 1365-1402.
- Hugrée, Cédric, Étienne Penissat et Alexis Spire, *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2017.
- Lahire, Bernard, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2004.
- Merllié, Dominique, « Comment confronter mobilité "subjective" et mobilité "objective" ? », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 474-486.
- Merllié, Dominique et Jean Prévot, *La mobilité sociale*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1991.
- Pierru, Emmanuel et Alexis Spire, « Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles », *Revue française de science politique*, vol. 58, n° 3, 2008, p. 457-481.
- Rémillon, Delphine, Marianne Kempeneers et Éva Lelièvre, « Les défis d'une nomenclature commune des professions pour l'étude de la mobilité intergénérationnelle en France et au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 47, n° 1, 2018, p. 25-48.
- Weber, Florence, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête* n° 1, 1995, p. 153-165.